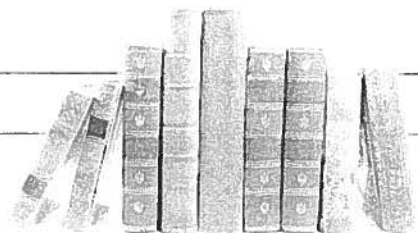




Gilles Bureau, 6 juin 2014.



Patro de Charlesbourg, (9) Les grands changements (1967-1971)

Nos Patros sont-ils appelés à évoluer? Tel est le titre de l'éditorial du père Lucien Chevalier, alors provincial, dans le *Bulletin* de janvier 1967: *Ils subiront je pense les effets d'un monde en mouvement qui cherche à se redéfinir et en quelque sorte à retrouver son équilibre. Comme la plupart des œuvres pastorales, les Patros auront à faire un choix, certaines options d'influence plus propres à rejoindre ce monde en marche. Le père insiste présentant les patros, oasis bienfaisants qui permettront aux laïcs de prendre en main leurs responsabilités dans l'organisation et l'administration. Ils seront plus sensibilisés aux besoins évangéliques. On y viendra pour apprendre communautairement, c'est-à-dire, en vie de famille. (...) Apôtre religieux et laïcs devront donc porter leur attention sur*

un témoignage nouveau de fraternité chrétienne vécue dans chacune de nos œuvres à un très haut degré. Ce témoignage sera bâti sur des exemples de détachement et de don total aux autres, nos frères, ceux surtout qui ont le plus besoin d'aide sous tous rapports.

Notre récompense enviée comme Religieux de S.V. de Paul sera tout simplement de voir s'étendre autour de chaque œuvre un courant nouveau de charité, un exemplaire de vie de famille où fleurit l'union des cœurs. (p. 7)

Je ne voyais pas de meilleure façon d'exprimer la sincère et généreuse volonté des religieux disposés à partager des œuvres qu'ils avaient fondées et dans lesquelles ils s'étaient dévoués sans relâche. Regardons comment le patro de Charlesbourg a vécu cette transition.



Conseil provincial, 5 avril 1965

Avant : P. René Dumas, (ancien provincial) P. Lucien Chevalier provincial,
Arrière : F. Lucien Paquet, P. Maurice Couture, P. Raymond Bernier, F. Adrien Duperré, F. Napoléon Pelchat (économe)

La pastorale

Le concile Vatican II s'est terminé le 8 décembre 1965. L'extraordinaire ouverture souhaitée par Jean XXIII a eu un grand écho dans les patros canadiens qui ont dû adapter les objectifs religieux au cœur de leur engagement. Dès janvier 1965, le pape Paul VI souhaite une internationale des œuvres pastorales qu'il réunit lors d'un important congrès tenu à Rome du 2 au 5 mai 1966. Les patros canadiens y sont représentés par le père Bernier et le frère Paquet qui signe un article dans le journal *La Vie*. Le F. Paquet en profite pour tracer un intéressant portrait des œuvres canadiennes : *Le Canada compte douze patros de garçons, sept patros de filles (dont quatre dirigés par les Compagnes de St-Vincent-de-Paul), quatre foyers de jeunes, plusieurs Institutions spécialisées, plusieurs colonies de vacances. Ces Œuvres « pastorales » dirigées ou inspirées par les Religieux de St-Vincent-de-Paul, groupent plus de 10,000 jeunes. C'est une bonne moyenne si on les compare aux patros belges. Ces derniers ont généralement des patros de 60 à 100 membres. Mais l'esprit est le même.* (1^{er} juin 1966, p. 19)

À la fin du congrès, les deux religieux visitent des patros en Italie, en Belgique et en France. Ils reviennent au Canada le 15 mai toujours convaincus de la pertinence de leurs œuvres. On prévoit même une fédération nationale des œuvres pastorales. Le F. Paquet conclut son article : *Sur le plan « Charlesbourg », plus que jamais, les Religieux de St-Vincent-de Paul intensifieront leur travail pastoral, conjointement avec les laïcs, en vue d'une plus belle jeunesse.* (Idem)

On reconnaît bien l'enthousiasme du F. Paquet. Il faudra pourtant une volonté tenace et une réflexion profonde pour passer d'un univers encadré de pratiques religieuses traditionnelles à une pastorale plus adaptée à l'évolution de la société.

Un immense terrain au cœur de la ville

À quelques reprises les terrains du patro se sont agrandis. En 1962, la ville de Charlesbourg donne pour 1.00 \$, 46 000 p. c. de terrain du côté de la 78^e rue, alors que la Fabrique acquiert 210 000 p. c. des FF des Écoles chrétiennes qu'elle remet aussi à l'œuvre. Le journal local annonce en première page du 15 juin 1966 : *Le Patro de Charlesbourg vendu pour 1 \$ par la Fabrique de la paroisse St-Charles.* Ce geste est une conséquence de la nouvelle Loi des fabriques de 1965 à l'article 72. Compte tenu de son importance pour le patro, il vaut la peine de le citer. *Une fabrique doit à la demande de l'évêque du diocèse disposer des biens qu'elle détient alors pour fins de loisirs, à titre gracieux ou onéreux sans délai et aux conditions qu'il détermine.* (Internet) Après 1968 aucune nouvelle fabrique ne pourra détenir des biens pour fins de loisirs.

Devant les inquiétudes provoquées par cette nouvelle réalité économique, le père Maurice Carrier rappelle que le patro continuera comme auparavant, car il peut compter sur la générosité de la population du grand Charlesbourg, du curé et de grands bienfaiteurs anonymes. Il ajoute que l'œuvre reçoit de l'aide de nombreux organismes, qu'il bénéficie de subsides très substantiels versés chaque année par le Conseil Central des Œuvres et d'un octroi statutaire du Conseil de Ville (*La Vie*, 6 juillet 1966, p. 4)

COBEQ (conseil des œuvres et du bien-être social à Québec). C'est le nom que choisit le Conseil des œuvres créé en 1944, par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval désireuse de mettre de l'ordre dans l'aide accordée. Le nouvel organisme créé en 1966 poursuit son aide aux patros. Devenu La Plume rouge en 1973, on lui préfère le nom de Centraide deux ans plus tard. En 2014, trois des sept patros canadiens profitent de la générosité de cet organisme : le Service d'entraide de Roc-Amadour, le patro Le Prevost et celui d'Ottawa.

Conseil d'administration

Les organismes subventionnaires exigent la présence de laïcs dans les conseils d'administration jusqu'alors composés uniquement de religieux. Un article intitulé *Le budget du Patro déposé au conseil* explique qu'à la demande du Service et de la Commission des Loisirs, tous les organismes demandant des octrois à la ville doivent produire un bilan vérifié. Le total des revenus du patro s'élève à 98 978 \$, dont les principaux proviennent d'un octroi de 60 352 \$ de COBEQ, des restaurants du patro 14 200 \$ et divers revenus, 15 700 \$. Pour sa part, la ville donne un octroi de 7 000 \$, comparative-ment à 1 200 \$ les années passées. (*La Vie*, 27 septembre de 1967, p. 3)

Au moment de la vente de l'édifice du patro féminin, le journaliste de *la Vie* fait le bilan de l'aide de COBEQ. De 1954 à 1970, l'organisme a versé 354 931 \$ au patro des garçons et de 1962 à 1970, 83 655 \$ à celui des filles. Les patros de la région de Québec ont reçu un total de 1 693 759 \$ en seize ans. (3 juin 1970, p. 14)

Patro des filles de Charlesbourg

En 1967, on ne nomme plus les œuvres par leur nom religieux. Fondée en juillet 1958, avec 147 filles, le patro féminin peut enfin entrer dans ses propres locaux et accueillir jusqu'à 500 jeunes filles. La directrice Lise Gravel, les Compagnes et une organisation bien rodée sont responsables de l'édifice des Zouaves. Le patro peut aussi compter sur la générosité du curé Gauthier et de ses paroissiens.

Lors de l'inauguration de l'édifice, le 24 septembre 1967, le curé rappelle le *dévouement et le grand mérite des zouaves qui ont érigé cette bâtisse qui appartient toujours aux paroissiens de Charlesbourg. Par la suite de circonstances, le recrutement des zouaves est tombé, toutefois leur œuvre n'est pas perdue; elle va s'épanouir dans une sphère nouvelle.* Il précise que la bâtisse sert toujours aux paroissiens et qu'ils y sont chez eux. (*La Vie*, 4 octobre 1967, p. 13)

Le journaliste Stanislas Vachon, ardent défenseur du patro des filles, écrit un long article décrivant l'événement. Il ne peut s'empêcher de mentionner que ce genre d'activités ne commence

jamais à l'heure prévue. Du discours du président de la corporation du patro, M. André Moffett, il retient que *la Corporation a eu la bonne fortune de louer au prix de un dollar pour une année, une bâtisse qui peut valoir un demi-million.* Il ajoute que le coût des réparations aurait été beaucoup plus élevé si on n'avait pu compter sur les 500 heures de bénévolat des gars et des filles du patro. Cependant M. Moffett trouve *ridicule d'avoir deux patros. Il suggère un seul patro, une seule administration pour deux sections: une masculine et une féminine.* Son souhait attendra sa réalisation encore quelques années.



Dirigeantes en 1968, Michelle Robitaille, Lise Gravel, P. David Lachance, aumônier, Hélène Ancil et Marie-André Renaud

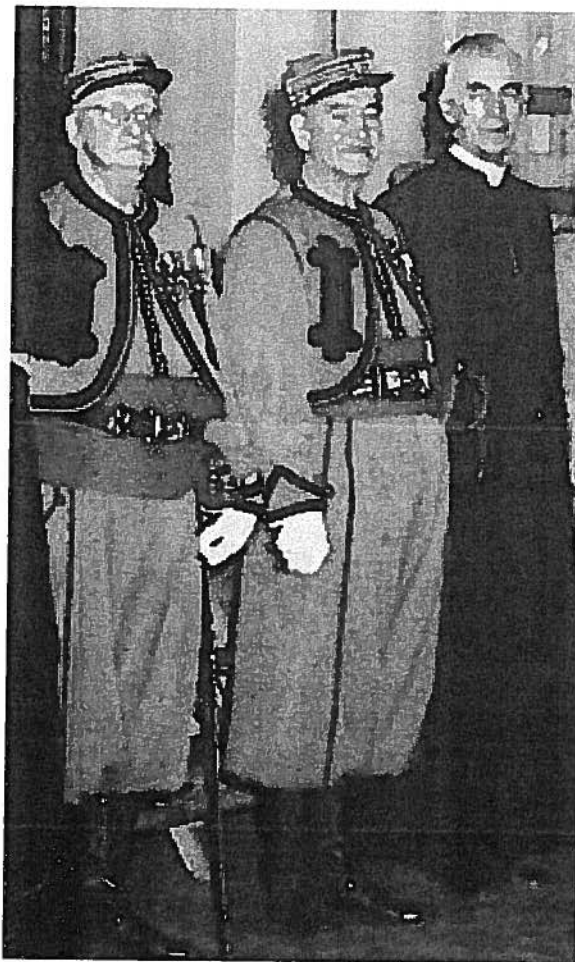
Pour sa part, M^{lle} Lise Gravel, directrice du Patro, remercie la Corporation du Patro et la Fabrique pour cette nouvelle maison. Elle en profite pour exprimer sa reconnaissance à la Commission scolaire dont l'école Saint-Odilon a reçu le patro depuis les premières années et l'école Saint-Charles a été utilisée pour les activités des vacances d'été. (Idem)

La soirée se termine par une partie récréative, une visite des locaux que le curé bénit une seconde fois, en raison de l'accueil d'une nouvelle œuvre.

Un goûter est gracieusement offert par le restaurant » *le Diplomate* « qui offrira régulièrement des services de traiteur dans l'ancienne salle des Zouaves restaurée. Le patro féminin occupera ces locaux jusqu'en 1980, alors que la totalité des filles sera regroupée au patro des garçons.

Un mot sur les zouaves. Des bataillons de volontaires catholiques ont tenté de défendre les États pontificaux au temps de Pie IX, lors de la guerre de l'unification de l'Italie. Depuis des siècles, les papes possédaient un grand territoire dans la péninsule. Au total 393 Canadiens-français sont partis pour l'Europe surtout en 1870. Aucun d'entre eux n'est mort au combat, le tout s'est terminé piteusement. Il n'en a pas été de même au retour, alors qu'ils ont été accueillis triomphalement. Vers 1914, beaucoup de paroisses possèdent leurs corps de zouaves qui portaient fièrement un costume du 19^e siècle. Leur dernière manifestation importante a eu lieu lors de la visite du pape Jean-Paul II à Québec et Montréal, en 1984.

La Société d'Histoire de Charlesbourg publie régulièrement *Le Charlesbourgeois*, le numéro de l'été 1997 traite du groupe 33 des Zouaves de la paroisse. Gérard Bourbeau en est le président fondateur en 1948. Les effectifs atteignent le record de 81 en 1950. Le groupe assurait principalement le service d'ordre à l'église. Le président se lance dans de grandes dépenses alors que le groupe diminue constamment. Il élève une première construction proche de l'église avec une salle de quilles puis achète l'édifice de la Coopérative sur la 80^e rue (devenue Boul. Louis XIV). La ville leur impose alors une taxe d'affaires qui les force à vendre l'édifice. Une fois de plus, le curé Gauthier intervient en 1967. Il assume la dette et vend l'édifice aux Chevaliers de Colomb qui accueille le patro des filles dans leurs locaux de 1967 à 1980. En 1997, le groupe 33 des zouaves comptait encore dix membres



Curé Odilon Gauthier et deux zouaves dans la grande salle de leur édifice.

qui se faisaient un point d'honneur de faire la visite au cimetière paroissial sur la tombe du premier des leurs. (Conférence de M. Jean-Paul Paradis en 1997).

Supérieurat du père André Maheux

Le père Maheux est ancien de Laval, il prononce ses vœux en 1958 et est ordonné prêtre en 1961. Il exerce son ministère à la côte d'Abraham et à Saint-Hyacinthe, les grandes difficultés financières du second patro canadien l'amènent à mettre un terme à l'œuvre. Supérieur de Charlesbourg de 1969 à 1971, il peut compter sur une équipe expérimentée, les frères Drolet, Bérubé et Paquet, à laquelle s'ajoutent de jeunes religieux dynamiques, Richard Vidal, Jacques Laflamme, Paul Sawyer et Jean-Marie Desrochers.



Père André Maheux

Le supérieur élabore un projet d'agrandissement du patro. Les circonstances ne sont pas favorables et le père Lucien Chevalier explique clairement l'impossibilité d'emprunter cette voie. Au cours de son mandat, le père doit gérer le départ des Compagnes.

Un bouleversement profond à la direction du patro des filles

En mai 1970, les Compagnes qui s'occupent du patro depuis dix ans et certaines d'entre elles depuis la fondation en 1958 doivent quitter. Des raisons de santé et un manque de relève sont invoqués. Des divergences de vue avec des membres de la corporation du patro expliquent mieux un départ précipité avant le début du patro d'été.

Cette situation imprévue provoque une importante réunion convoquée par le comité de pastorale de la paroisse de Charlesbourg. Il faut assurer la survie du patro féminin. Des représentants de tous

les groupes intéressés sont présents : la corporation du patro par son nouveau président, Paul-Henri Bourassa, les marguilliers, la ville, les Chevaliers de Colomb, le curé Paul Drolet et le supérieur du patro. Des inquiétudes réelles avaient amené COBEQ à retenir sa subvention annuelle de 20 000\$. Les nouveaux propriétaires de l'édifice, les Chevaliers de Colomb du 4^e degré, n'ont pas de revenus suffisants pour soutenir l'œuvre. M. Claude Auger rappelle que son conseil avait, dans le passé, aidé la colonie de vacances de Notre-Dame des Bois, mentionnant une somme de 125 000\$. Ce montant doit certainement inclure le don de la chapelle construite en 1963. Il précise que les Chevaliers sont prêts à partager l'utilisation de l'édifice et à aider selon leurs moyens.

Prenant la parole, le père André Maheux estime qu'on peut régler les questions du local et du financement mais que la plus grande inquiétude porte sur la relève à la direction. Il conclut son intervention : *Pour ma part, je suis désireux de continuer l'œuvre du Patro des filles.* (*La Vie*, Stanislas Vachon, 3 juin 1970, p. 8)

M^{lle} Lorraine Bois intervient lors de la discussion. *Elle rappelle que la formule des Patros ne se limite pas à une œuvre de loisirs. Elle doit elle-même sa formation au Patro : c'est une œuvre humaine et chrétienne qui a fait ses preuves et qu'il importe de conserver. Les jeunes ont besoin du Patro. (...) L'important c'est de trouver une tête dirigeante et aussi un personnel stable. (...) C'est une œuvre qui fonctionne toute l'année.* (Idem)

Elles ont assuré la survie du patro féminin

Le 22 juillet 1970, un religieux du patro écrit : *Nous sommes heureux de pouvoir dire que le Patro s'est réorganisé et qu'il continue son œuvre auprès des jeunes filles. M^{lle} Ginette Bélanger, qui possède le brevet A d'enseignement et qui était directrice de la colonie de vacances l'an passé, a été choisie comme directrice générale. Elle est aidée par deux assistantes-directrices M^{lle} Ginette Paré, pour les adolescentes de 14, 15 et 16 ans, elles sont une soixantaine environ, et*



Ginette Bélanger,
directrice



Ginette Paré



Nicole St-Amand

M^{lle} Nicole St-Amand s'occupe des cadettes au nombre d'environ 200. Ces trois demoiselles sont aidées par un groupe de monitrices ayant déjà de l'expérience et qui continuent de s'occuper des fillettes comme par le passé. (La Vie, p. 2)

Sa nouvelle carrière d'enseignante ne permet pas à Ginette Bélanger de diriger le patro en septembre. Carmen Gingras et Céline Lavoie prennent la relève pour le patro de l'année. Lorraine Bois avait été approchée pour assumer la direction en 1970. Elle décide prudemment de terminer ses études universitaires. Elle sera directrice générale du patro féminin de mai 1971 à juillet 1974.



Lorraine Bois

Lorraine Bois se souvient que le patro a jouit d'un temps de grâce à cette époque. Les plus jeunes avaient accès, durant l'été, à des salles de la nouvelle polyvalente construite près du patro des garçons. Les plus âgées poursuivaient leurs activités au Trait-Carré et au patro. Durant l'année scolaire, beaucoup d'événements et de fêtes étaient organisées

et animées conjointement par les deux patros avec un rôle très actif du patro féminin. Par la suite, Mme Bois a poursuivi sa carrière à la Centrale des Patros. Elle a participé à la fondation et dirigé la FQCCL (Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs), elle a travaillé au Séminaire Saint-Augustin et a été la première directrice générale du patro Laval.

Dans son court supérieurat, le père Maheux a souhaité que le patro devienne un centre communautaire, c'est pourquoi, il s'intéresse aux moyens d'accueillir de plus en plus de familles. (Journal de la maison, 9 octobre 1970). C'est certainement ce qui prépare le mieux l'avenir, et qui correspond aux vœux exprimés par le conseil provincial.

DÉCÈS

Nous recommandons à vos prières :

- **Madame Gisèle Lacoursière**, décédée le 6 avril 2014, belle-sœur du frère Réal Lacoursière, r.s.v.
- **Madame Evelyne Biasotto Hardy**, décédée le 7 mai 2014, belle-sœur du père Jean-Roch Hardy, r.s.v.
- **Madame Cécile Paquet Boivin**, décédée le 9 juin 2014, sœur du regretté frère Lucien Paquet, r.s.v.